



Deces en ehpad en fevrier 2022

Par Pascalou

Bonjour

Ma maman est decedee ce 17/02/2022 en ehpad

Lors de son admission nous avons regle un mois de caution que l'ehpad doit nous rendre (prevu pour la semaine prochaine)

Par contre en janvier nous avons payé pour le trimestre entier et l'ehpad ne veut pas nous rembourser le mois de Mars.

L'ehpad indique que ce mois, donc payé d'avance, sera redonné au departement !

je trouve ca tres etonnant !

Quelqu'un pourrait il me dire ce qu'il en est officiellement ?

Je vous remercie d'avance

PASCAL ARRIGONI